

# **L. Sport**

## **CONSTAT**

Le sport rassemble, éduque, améliore la santé, aide à l'intégration sociale et multiculturelle. Le sport est une valeur universelle.

Dans notre pays, il est de loin le mouvement social le plus important. Il suffit de penser à ces milliers d'enfants et d'adolescents qui sont pris en charge par nos clubs et leurs volontaires, tous les jours et particulièrement en fin de semaine.

Mais le monde sportif reste un des parents pauvres de notre société.

On le sait, au-delà des médailles et des exploits sportifs et individuels de nos athlètes, le sport ne se porte pas bien dans notre pays.

Le découpage des compétences n'y arrange rien puisque le sport est une matière à la fois communautaire et régionale alors que les enjeux sont devenus européens voire mondiaux.

En Belgique, et en Communauté française particulièrement, la culture du sport n'existe pour ainsi dire pas. Il n'y a pas de dynamique de « mise en mouvement » dès le plus jeune âge et la « gym » fait souvent office de moment de détente voire de récréation à l'école. L'éducation physique n'a pas la noblesse des mathématiques ou des sciences, pourtant, elle devrait être un vecteur de réussite.

On ne reviendra pas ici sur les bienfaits premiers du sport tant ils sont connus mais pourtant peu pris en compte. En Belgique, à peine 43% des habitants font du sport au moins une fois par semaine contre 76% en Finlande, 72% en Suède ou 60% au Danemark.

L'émotion et la déception qui nous ont envahies au lendemain des Jeux Olympiques sont à la fois bien légitimes mais redondantes d'olympiade en olympiade.

Il ne peut être question de s'exprimer uniquement à propos des athlètes professionnels, il s'agit d'abord et avant tout d'être interpellé par notre condition physique, par notre (manque de) volonté personnelle de fournir un effort et par notre mentalité qui ne nous pousse pas à nous mettre en mouvement.

Si le niveau sportif d'un pays est un bon indicateur de l'état de santé global de celui-ci, alors nous savons que nous n'allons pas bien. Savez-vous que neuf européens sur dix considèrent que les principaux avantages liés à la pratique sportive sont justement l'amélioration de la santé physique et mentale ? Pourquoi dès lors, si nous en sommes convaincus, ne pratique-t-on pas plus de sport ? Probablement parce que nous n'en prenons pas le temps. Probablement aussi parce que nous n'y mettons pas les moyens.

Cela doit changer ! Nous devons tous nous mobiliser pour redonner un avenir sportif à la Belgique et à la Communauté française – Wallonie-Bruxelles. Nous avons la chance d'avoir de très grands champions qui depuis toujours ont porté haut nos couleurs, mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt : le chantier est immense.

Le **sport pour tous et à l'école**, en particulier pour nos jeunes, possède un double rôle d'intégration sociale et de santé publique. Il faut le soutenir, tant à l'école que dans les clubs amateurs et les opportunités sont multiples : profiter des garderies qui suivent la journée scolaire pour permettre aux élèves d'entretenir leur condition physique, multiplier les options « sport », profiter des périodes de délibération pour inviter les élèves à faire du sport, investir dans du matériel sportif dans les écoles, promouvoir la collaboration entre les clubs sportifs et les écoles, créer des compétitions sportives inter-écoles, encourager la mise en mouvement des jeunes et leur oxygénation en promouvant le vélo comme moyen de se rendre à l'école par exemple... Autant de pistes peu ou pas explorées.

Le **sport amateur** doit également être soutenu. Les jeunes doivent s'épanouir dans des clubs où, sous la houlette de coachs ou d'éducateurs compétents, on leur inculque le culte de l'effort, une mentalité de gagnant, un esprit d'équipe, de fair-play, de respect et de sacrifice tels que le sport seul peut apporter. Ces valeurs rejailliront au quotidien dans la vie de ces jeunes sportifs et ils les véhiculeront à leur tour. Cela implique de rémunérer des professionnels de l'encadrement mais également de soutenir les bénévoles dont l'assistance est irremplaçable.

Au niveau du **sport d'élite**, une idée doit faire son chemin, celle de l'excellence. Nous devons exiger l'excellence au niveau de l'engagement, du comportement et de l'hygiène de vie de nos sportifs professionnels. Ils sont des exemples et des ambassadeurs. Ils font rêver la jeunesse. On est en droit d'exiger cela de leur part. En contrepartie, nous devons leur fournir l'infrastructure, les moyens, l'assistance physique, technique et psychologique les meilleurs possibles.

Au niveau des infrastructures, par exemple, pour un pays comme le nôtre, créons un Centre national unique qui regroupera nos meilleurs athlètes, nos meilleurs jeunes et les meilleurs coachs, toute discipline confondue et qui disposera de toutes les infrastructures nécessaires pour qu'ils s'y côtoient au quotidien. Un Centre national qui tirera tous les athlètes vers le haut, créera un esprit et des objectifs communs et dans lequel néerlandophones et francophones parleront un langage unique, celui de la performance, cela semble être un premier pas vers des résultats plus glorieux.

Nous pensons que ces avancées doivent être menées, dans chaque Communauté, par un seul et exclusif Ministre des Sports. Ce dernier veillera à travailler en coopération avec ses collègues de l'enseignement (sport à l'école) et de la jeunesse (sport amateur). Il veillera également à travailler de concert avec ses collègues des deux autres Communautés, avec les Régions et, bien sûr, avec le fédéral avec qui il faudra multiplier les contacts. Au niveau sportif proprement dit, nous plaidons pour la réalisation, si souvent promise, d'un véritable libre blanc du sport. Une sorte de recueil d'objectifs et de moyens à mettre en place pour y parvenir suivant le triptyque « repérer – former – récolter ». D'autres possibilités sont possibles comme l'instauration d'un « tax shelter », à l'image de ce qui existe au niveau cinématographique, qui permettrait à des entreprises de déduire fiscalement un investissement placé dans des infrastructures sportives, par exemple ou dans la promotion du sport. Inciter le privé et multiplier les partenariats public-privé (PPP) seraient également des possibilités dans cette matière. Il s'agit d'une question de volonté, de temps et d'abnégation. Les sportifs sont nos premiers ambassadeurs. Ils engendrent la fierté et l'unité nationale. Ils font rêver les jeunes et font vibrer les aînés. Nous avons tous besoin de ce grand projet d'avenir. Il doit se mettre en place en parallèle avec notre candidature à

l'organisation de la Coupe du Monde 2018. Cette dernière doit être un catalyseur d'émotion et de grandeur pour la Belgique.

Ces axes peuvent servir de tremplin à une refonte du « sport » et ce, avec la conviction forte que le sport est par nature une matière transversale qui intéresse toutes les autres (la santé, la sécurité sociale, les affaires étrangères, l'emploi...).

Il y a donc un défi, celui de promouvoir et faire reconnaître la pratique sportive comme un outil de prévention dans le domaine de la santé, comme un facteur participant à l'intégration sociale mais aussi comme une possibilité de développement économique.

Il faut donc oser une énergie nouvelle pour le sport en Communauté française.

## **BILAN**

Les valeurs qui sont inhérentes au sport et qui sont définies ci-dessus font cruellement défaut dans notre Communauté française. La majorité en place et les Ministres successifs qui se sont succédé à la gestion de ce portefeuille ont fait preuve d'immobilisme quand ils ne se sont pas totalement désintéressés de cette compétence.

Ainsi, au niveau des infrastructures sportives, par exemple, le budget qui leur est consacré n'a cessé d'augmenter depuis 2006 sans qu'aucun véritable cadastre de ces infrastructures ne soit réalisé. En d'autres termes, la majorité PS-cdH ignore ce dont elle dispose mais augmente irrationnellement les budgets pour construire plus et, en l'occurrence, disperser plus. La Cour des comptes a d'ailleurs relevé, dans un de ses précédents rapports, un certain nombre de manquements dans l'octroi des subsides de ce programme. Quant aux aspects concrets de ces infrastructures en Région wallonne, le Ministre Daerden a pour objectif de disperser les compétences et les athlètes en créant quatre centres sportifs pour les élites et espoirs sportifs francophones. Ce projet est aussi dispendieux au niveau financier qu'il est bancal d'un point de vue rationnel : c'est par la centralisation des compétences et non leur éparpillement que l'on maximisera notre potentiel francophone. L'objectif en la matière était visiblement de satisfaire les baronnies locales plutôt que de faire preuve de réelle ambition. Du côté de la Région bruxelloise, il y a nécessité de doter la ville d'un nouveau stade répondant aux critères internationaux de sécurité et d'aménagement, pour remplacer le bon vieux Stade Roi Baudouin, obsolète, si la Belgique veut avoir une chance d'être reçue comme pays organisateur du Mondial de football 2018. A ce jour, le Gouvernement bruxellois ne semble pas prêt à dégager une solution.

Pour en revenir aux strictes compétences de la Communauté française en matière sportive, il est évident que la majorité en place peut s'y voir montrer le carton rouge.

Ainsi en matière d'accès au sport, l'actuel Gouvernement PS-cdH de la Communauté française a formulé quelques propositions qui auraient pu être encouragées comme celle d'accorder une place plus importante à la commune en tant qu'acteur-ressource en matière de sport ; cependant, à ce stade, le seul et unique projet concrétisé et visible, c'est le chèque-sport mis en place par le Ministre des Sports en faveur des publics particuliers (CPAS, allocataires, bourses d'études). Ce chèque est en fait la réponse « socialiste » au chèque sport et culture proposé au niveau fédéral par le MR.

L'investissement en matière de sport à l'école a été plus anecdotique encore. L'actuel Gouvernement PS-cdH a développé quelques projets de sport-études et initié une dizaine de projets-pilotes de doublement des heures de pratique sportive à l'école. Pour ces derniers, les résultats sont très positifs. Cependant, le Gouvernement ne semble pas enclin à poursuivre dans le sens d'une mise en mouvement et du développement de la condition physique de tous les jeunes. Nous le regrettons amèrement et, en suite d'une table ronde organisée sur ce sujet dans un établissement scolaire namurois, formulons quelques propositions fortes visant à redynamiser le couple sport-école. Pendant ce temps, certains bourgmestres MR ont, pour le plus grand bonheur et la santé des enfants de leur commune, élargi les plages horaires de pratique sportive sans pour autant empiéter sur les périodes réservées aux autres cours et réfléchissent à un retour de l'éducation physique comme discipline à part entière.

Enfin, la majorité PS-cdH a fait preuve d'un rare immobilisme en matière de lutte contre le dopage, de promotion des valeurs éthiques véhiculées par le sport, du soutien trop faible à la pratique du sport par les personnes handicapées et aux sportifs de haut niveau reconnus comme tels et pourtant trop faiblement soutenus dans leur investissement quotidien. La personnalité du Ministre en fonction, désintéressée et désinvestie, ne maîtrisant pas cette compétence et la partageant avec d'autres qui ne présentent pas le moindre rapport avec le sport est, en l'occurrence, directement à blâmer. Au même titre qu'une image néfaste auprès des jeunes sportifs qui n'incarne en rien les valeurs du sport que sont le goût de l'effort, la vie saine, la compétition ou encore l'excellence.

## **PROPOSITIONS**

### **A. Infrastructures sportives**

- **Création d'un centre national du sport d'élite**

Le sport d'élite belge souffre d'un manque évident d'infrastructures de qualité. Stades modernes et complexes sportifs de haut niveau font défaut au même titre que l'encadrement physique, diététique et psychologique. Afin de remédier à cela, d'aucuns ont proposé d'investir dans la création de plusieurs centres sportifs d'excellence qui seront chacun « spécialisés » dans différentes disciplines. Eparpiller les centres d'entraînement et investir dans de multiples infrastructures qui s'avèrent incomplètes sont encore deux manières d'affaiblir notre niveau. Au contraire, le MR propose de rassembler les expertises et de créer un Centre national du sport d'élite. Financé par les Régions et le Fédéral, ce Centre national unique, basé sur le modèle français de l'INSEP, réunira en son sein les meilleurs athlètes. La profusion de talents réunis sur un même site développera l'envie, la motivation et tirera nos athlètes vers le haut. Ces derniers, flanqués des meilleurs jeunes, des meilleurs coachs et des meilleurs préparateurs physiques et mentaux, toute discipline confondue, y disposeront des meilleures installations possibles. Le sport sera l'occasion de créer un esprit et des objectifs communs : néerlandophones et francophones réunis y parleront un langage unique, celui de la performance et du dépassement de soi dans un esprit d'éthique et de respect de l'autre.

- **Cadastrer et partager des infrastructures sportives**

Nos infrastructures sportives, communales, provinciales, scolaires ou privées sont nombreuses et certainement pas utilisées de manière optimale. Il convient dans un premier temps d'en établir un cadastre global qui permettra, ensuite, de tendre vers une occupation maximale et donc une utilisation optimale de ces infrastructures. On constate trop souvent que les infrastructures sportives dont disposent les écoles sont vétustes ou inadaptées tandis qu'un centre sportif se situe dans un rayon proche du bâtiment scolaire et n'ouvre parfois au public ou aux clubs sportifs que le soir. Cela engendre une inadéquation entre les besoins des professeurs et des élèves et les infrastructures à la disposition de ces derniers. Pour les écoles qui ne disposent pas du matériel ou des infrastructures nécessaires, il est important d'optimiser le partage des infrastructures entre écoles et centres sportifs. Parallèlement, il ne devrait pas être inconcevable qu'un club sportif ou des particuliers bénéficient des installations sportives des écoles quand celles-ci le permettent. Il faudra en tous cas veiller à doter un maximum d'écoles d'installations sanitaires permettant aux élèves de se doucher après le cours d'éducation physique. Une belle occasion serait saisie en imposant ce type d'aménagements dans le cadre des partenariats public-privé pour les écoles qui devraient commencer en 2010 (rénovation et construction d'écoles).

- **Investir dans la création d'un grand stade national multifonctionnel**

Capitale de l'Europe, Bruxelles ne possède pas de stade répondant aux normes optimales de l'UEFA. Il convient aujourd'hui d'avoir plus d'ambitions pour la création d'un stade digne de ce nom dans capitale de l'Europe. Le Mouvement Réformateur s'est exprimé clairement en faveur du site de Schaerbeek Formation qui présente à la fois les avantages d'être facilement accessible et de très grande surface. Comme cela existe partout ailleurs en Europe, un projet ambitieux de création d'une arène qui mêlerait à la fois sport et culture, qui pourrait comporter restaurants et commerces ainsi qu'accueillir des concerts ou autres événements de ce type manque cruellement en Belgique. Nous sommes clairement favorables à la création de cet écrin qui deviendrait un symbole du sport belge que n'est malheureusement plus le Stade Roi Baudouin. Ceci s'inscrit bien sûr également dans la perspective de la Coupe du Monde 2018 dont notre pays est, en partenariat avec les Pays-Bas, candidat à l'organisation.

## **B. Sport à l'école**

- **Associer au cours d'éducation physique des éléments d'hygiène et de diététique**

Aujourd'hui, 9% des adolescents sont obèses tandis que 19% des 10-12 ans sont en situation de surpoids. Outre l'exercice physique, nécessaire mais insuffisant en terme d'horaire scolaire, proposé lors du cours d'éducation physique, il importe de sensibiliser les élèves à l'éducation à l'alimentation et à l'hygiène du corps au sens large. De manière très pragmatique, cela passe également par la possibilité qui doit être donnée aux élèves de se doucher à l'issue de l'exercice physique. De manière plus large, il convient de revoir de fond en comble le programme du cours d'éducation physique pour en faire un cours à part entière avec ses règles théoriques et pratiques.

- **Permettre le détachement pédagogique des professeurs d'éducation physique**

Dans les secteurs culturels ou sociaux, les détachements pédagogiques d'enseignants sont fréquents. Il leur est permis, notamment, de mettre de côté temporairement leur emploi d'enseignant, en gardant les conditions de leur contrat d'enseignant en Communauté française, afin de venir aider une organisation de jeunesse, une asbl culturelle ou autre. De nombreux organismes subventionnés font appel à ces détachements tandis qu'ils permettent aux enseignants qui le désirent de « faire autre chose » temporairement. Le MR propose de permettre aux professeurs d'éducation physique d'obtenir des détachements du même ordre et aux mêmes conditions, dans des clubs sportifs, pour l'encadrement de (jeunes) sportifs, dans des centres sportifs...

- **Instauration d'éléments de psychomotricité dans le fondamental**

Les lacunes physiques dont font montre certains élèves à l'adolescence trouvent généralement leurs racines durant la petite enfance. Inculquer, dès le plus jeune âge, des éléments de psychomotricité devrait être une priorité dans l'enseignement maternel mais également au cours des premières années de primaire. Ceci peut ne pas être l'apanage des professeurs d'éducation physique mais pourrait être la responsabilité des instituteurs/trices. C'est la mise en mouvement qui doit être au cœur du projet scolaire.

- **Tendre vers l'introduction, dans le primaire, d'un après-midi sportif par semaine**

L'idée est de consacrer, en plus du traditionnel cours d'éducation physique, un après-midi par semaine à la pratique du sport. Bénéfique pour les élèves, il pourrait être consacré à des fondamentaux de psychomotricité, à l'enseignement de certains sports, à l'entretien de la condition physique, à l'apprentissage de certains éléments d'hygiène et de diététique.

- **Faire en sorte que tous les professeurs d'éducation physique possèdent le brevet de premiers secours**

Le cours d'éducation physique est probablement celui qui demande la plus grande dépense d'énergie tout en comptant les risques habituels liés à la pratique du sport (chutes, foulures, blessures, malaises...). La plupart des professeurs d'éducation physique ne possèdent pas les moyens de réagir en cas de problème grave survenant sur le terrain. Le brevet de premiers secours est une garantie indispensable afin de protéger la santé des élèves.

- **Réinstaurer la compétition interscolaire**

Par définition, le sport est une matière de compétition. Contre le temps, contre soi-même, contre un ou plusieurs adversaires, individuellement ou en équipe, la possibilité de gagner ou de perdre est présente. Elle fait partie des valeurs du sport, au même titre que le fair-play. La présence même de la compétition intègre la volonté, l'enthousiasme, l'engouement, l'envie de se dépasser et de réaliser une performance, quel que soit le niveau. On assiste aujourd'hui à un lissage manifeste de ces valeurs que l'on met de côté pour des raisons égalitaristes qui n'ont pas vocation à exister dans l'essence même du sport. On ne peut déboucher constamment sur des résultats nuls ou des ex aequo. A ce niveau, le sport est un

excellent mode de préparation à la vie en général. Il forge une mentalité ambitieuse. Nous proposons de réintroduire la compétition interscolaire ou parascolaire (championnats inter écoles, cross inter-écoles, olympiades du sport...). En outre, représentant son école, l'élève s'y identifiera de manière plus intense ce qui améliorera le civisme de son comportement au quotidien, au sein même de l'établissement scolaire. Ceci doit également être élargi à l'enseignement supérieur et il importe de favoriser les compétitions interuniversitaires notamment.

### **C. Sport pour tous**

- **Procéder à la réalisation d'un audit de l'ADEPS**

L'ADEPS et son pendant néerlandophone, le BLOSO, sont des organismes fondamentaux dans l'organisation du sport belge. Le fonctionnement de l'ADEPS, les éventuelles nominations qui y sont proposées ou encore la rentabilité des différents centres pourraient peut-être se voir maximisés. Leur efficacité, notamment dans le cadre de la détection de talents, pourrait être améliorée. De ce fait, nous demandons la réalisation d'un audit de l'ADEPS afin d'en maximiser les capacités et l'organisation.

L'ADEPS doit redevenir cet outil au service du sport et de l'éducation physique avec l'ambition d'être au service du sport pour tous mais aussi du sport de haut niveau.

- **Défiscalisation des affiliations sportives**

Le sport est un garant de bonne santé mentale et physique. Pratiquer un sport régulièrement oxygène le corps et l'esprit et est un vecteur de vie saine. Le sport et l'activité physique en général sont donc des éléments susceptibles d'économies d'échelles au niveau des soins de santé, notamment. C'est pourquoi, en vue d'encourager la pratique régulière du sport, nous proposons la défiscalisation des affiliations sportives. Parallèlement ou à défaut, faire en sorte que la sécurité sociale intervienne pour garantir la gratuité de la visite médicale annuelle obligatoire dès lors que l'on est affilié à une fédération nous semble également être une position intéressante.

- **Augmentation du budget alloué au sport en Communauté française**

Les financements alloués au sport en Communauté française représentent plus ou moins 0,45% du montant total du budget. Nous proposons très simplement de les augmenter de manière substantielle ce qui représentera, à termes, une économie en matière de soins de santé notamment. Au Canada, 1% du budget est consacré aux infrastructures sportives tandis que le Danemark consacre 2,5% de son budget au sport. Nous devons nous donner les moyens de nos ambitions pour le sport en Communauté française et tendre vers les 1%.

De leur côté, les Régions doivent également concentrer de nouveaux moyens pour les infrastructures.

- **Encourager les programmes de sensibilisation à la pratique sportive et la nourriture saine**

Si les libéraux n'ont pas coutume d'intervenir dans la sphère privée pour influencer les choix de vie et d'alimentation des citoyens, le MR souhaite néanmoins soutenir les programmes de

type « Manger-Bouger » qui sensibilisent à la pratique sportive et à l'alimentation saine. Ces deux facteurs sont des vecteurs importants de bien-être et, eux aussi, pourront influencer le citoyen à faire du sport au même titre que les efforts réalisés en matière de défiscalisation des affiliations sportives.

- **Améliorer le statut des personnes actives dans les clubs et les fédérations**

A l'heure où 400.000 bénévoles du secteur sportif se mobilisent pratiquement quotidiennement, tout doit être fait pour améliorer le statut de ces personnes actives dans les clubs et fédérations, par exemple en obtenant une dérogation sectorielle via une augmentation du plafond de défraiement forfaitaire et un régime simplifié en termes de charges sociales. Ainsi, pourquoi ne pas permettre à ces bénévoles de déduire librement leurs frais de recyclage, de formation, de documentation, de matériel spécifique qu'ils supportent aujourd'hui sur leurs revenus nets ? Le soutien aux bénévoles va de pair avec un souhait de professionnalisation des acteurs du sport à laquelle nous faisons référence ci-dessous.

- **Améliorer l'accessibilité au sport des personnes handicapées**

Le handisport doit également être plus soutenu que ce qu'il n'est en l'état. Ceci ne se concevra qu'en établissant un état des lieux concernant l'accessibilité aux moins valides des infrastructures existantes ainsi qu'en investissant dans la pratique des sports adaptés et en permettant l'utilisation d'un matériel spécifique. Il y a lieu de décliner les différents sports (tennis, basket, rugby, tandem, voile) selon le type de handicap dont est atteint la personne : physique, mental, problèmes de surdit , de malvoyance...

Nos  lites   mobilit  r duite doivent  galement  tre soutenues, valoris es et accompagn es dans leur pratique sportive de haut niveau.

- **Apporter des solutions   la probl matique du transport des jeunes**

La pratique d'un sport chez un jeune d pend en partie de la proximit  du club dont il fait partie par rapport   son domicile. Si bien des parents font  norm ment de sacrifices pour permettre   leur prog niture de s' panouir dans la pratique sportive, d'autres ne font pas cet effort ou ne sont simplement pas en mesure de le faire pour des raisons notamment professionnelles. Il convient donc d'encourager la pratique sportive en am liorant et en personnalisant au maximum les transports publics en direction du lieu de pratique sportive. Le transport ne peut  tre un  l ment discriminant n gativement les jeunes quant   la pratique d'un sport. D'un point de vue plus particulier, le transport est un probl me particuli rement important et d voreur d' nergie pour les  l ves qui pratiquent un sport   un haut niveau et qui cumulent plusieurs allers-retours par jour entre l' cole et leur lieu d'entra nement.

## **D. Sport d' lite**

- **La professionnalisation des acteurs du sport**

Nous soutenons d'abord la professionnalisation des acteurs du sport. Au-del , bien s r, des athl tes, il revient que des coaches, des pr parateurs physiques, des m decins du sport

exercent leurs activités à titre complémentaire voire même bénévole. Nous pensons que l'encadrement doit se professionnaliser comme c'est le cas dans les pays qui nous entourent. A ce niveau, la création d'un Centre national du sport d'élite permettra de centraliser ces acteurs du sport et donc, finalement, d'en limiter le nombre. Nous avons également besoin de professionnels à un niveau plus décentralisé, dans les Centres ADEPS notamment. Tout l'encadrement ne doit pas nécessairement y être professionnel mais nous devons y limiter l'amateurisme qui y règne parfois.

- **Permettre un tax shelter du sport**

Au niveau de l'industrie cinématographique, le principe du « tax shelter », visant à instaurer des déductibilités fiscales aux entreprises privées qui investissent dans des films ou des réalisations, fonctionne particulièrement bien. Nous proposons d'étendre ce système à des entreprises privées soucieuses de défendre et d'encourager un sportif en particulier, une équipe, un club, la création d'infrastructures, la participation à un partenariat public-privé en matière de sport...

- **Soutenir la candidature à l'organisation de la Coupe du Monde 2018**

Toutes les forces vives, publiques et privées, institutionnelles et économiques, doivent soutenir cette candidature ambitieuse. Il est évident qu'en termes d'image et d'intérêt économique pour notre pays et en particulier pour notre Communauté française, l'organisation de cette Coupe du Monde représente un événement majeur. La Coupe du Monde est le second événement sportif mondial en termes d'importance, après les Jeux Olympiques. A tout niveau de pouvoir, toutes les forces politiques et économiques belges doivent se mobiliser en faveur de cette candidature.